

Informations Rapides



22 janvier 2010 - n° 21 **CONJONCTURE**

■ Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment 2010 – Janvier 2010

Le climat conjoncturel se maintient dans le bâtiment en janvier 2010

Selon les entrepreneurs interrogés en janvier 2010, le climat conjoncturel se maintient dans le secteur du bâtiment. L'indicateur synthétique du climat des affaires perd un point pour revenir à 92. L'indicateur de retournement reste dans la zone favorable avec une valeur proche de +1.

Le repli de l'activité s'atténuerait

La contraction de l'activité s'est poursuivie sur la période récente au même rythme que les mois précédents ; mais elle serait moins forte au cours des trois prochains mois, au vu des anticipations des chefs d'entreprise.

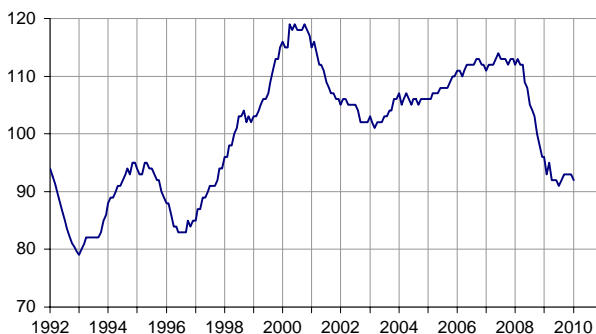
Les perspectives générales, qui traduisent l'opinion sur l'évolution globale du secteur, apparaissent plus dégradées qu'en octobre.

La baisse de l'emploi serait moins marquée

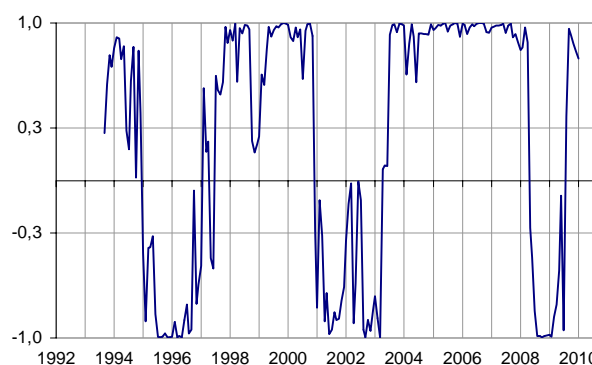
Selon les entrepreneurs, la dégradation des effectifs s'est accrue ces derniers mois ; cette dégradation serait moins soutenue au cours des trois prochains mois.

Indicateur synthétique du climat des affaires

Indicateur normalisé : moyenne = 100 et écart-type = 10



Indicateur de retournement



Lecture : proche de 1 (resp. -1), l'indicateur signale un climat conjoncturel favorable (resp. défavorable).

Conjoncture dans l'industrie du bâtiment

Soldes d'opinion, en %, CVS

| | Moy.* | Oct. 09 | Nov. 09 | Déc. 09 | Jan. 10 |
|--|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Climat des affaires | 100 | 93 | 93 | 93 | 92 |
| Activité passée | -1 | -29 | -26 | -27 | -27 |
| Activité prévue | -4 | -18 | -20 | -21 | -22 |
| Perspectives générales | -15 | -30 | | | -34 |
| Effectifs passés | -2 | -16 | -16 | -16 | -18 |
| Effectifs prévus | -2 | -11 | -14 | -14 | -13 |
| Jugements sur les carnets de commandes | -16 | -48 | -52 | -47 | -47 |
| Carnets de commandes (en mois) | 5,2 | 5,4 | 5,5 | 5,5 | 5,6 |
| Taux d'utilisation des capacités de production | 89,3 | 87,1 | 86,3 | 85,1 | 85,9 |
| Goulots de production (en %) | 34 | 28 | 24 | 23 | 24 |
| - Pour insuffisance de personnel (en %) | 17,0 | 5,8 | 6,5 | 6,4 | 6,3 |
| Difficultés de recrutement (en %) | 61 | 45 | | | 46 |
| Prix | -9 | -31 | -36 | -40 | -38 |
| Situation de trésorerie | -6 | -15 | | | -16 |
| Délais de paiement | 26 | 28 | | | 25 |

* Moyenne depuis septembre 1993

Des carnets de commandes toujours jugés inférieurs à la normale

Les entrepreneurs sont aussi nombreux qu'en décembre à juger leur carnet de commandes inférieur à la normale.

Les carnets de commandes de janvier 2010 permettent d'assurer 5,6 mois d'emploi à temps plein des effectifs. Le taux d'utilisation des capacités de production progresse pour s'établir à 85,8 %.

Les entreprises continuent d'éprouver des difficultés à accroître leur production

La proportion d'entreprises ne pouvant accroître leur production reste stable. L'insuffisance de personnel reste le principal motif évoqué.

Près d'une entreprise sur deux continue d'éprouver des difficultés de recrutement.

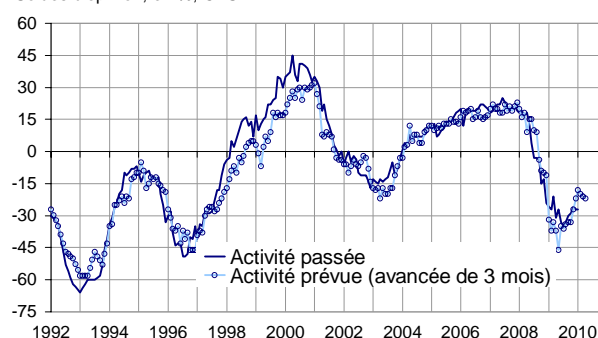
Les prix continueraient de baisser

Les entrepreneurs restent nombreux à prévoir une baisse de leurs prix.

La situation de trésorerie de l'ensemble du secteur reste stable. Les délais de paiement de la clientèle diminuent.

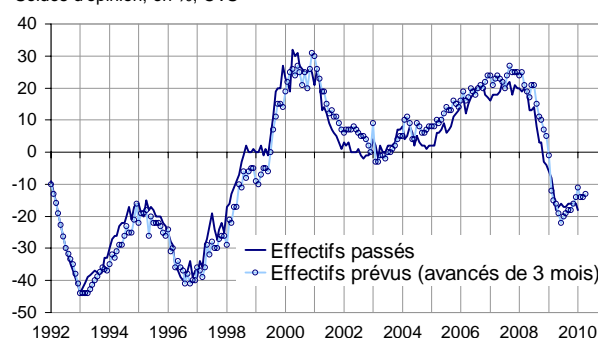
Évolution de l'activité dans le bâtiment

Soldes d'opinion, en %, CVS



Évolution de l'emploi dans le bâtiment

Soldes d'opinion, en %, CVS



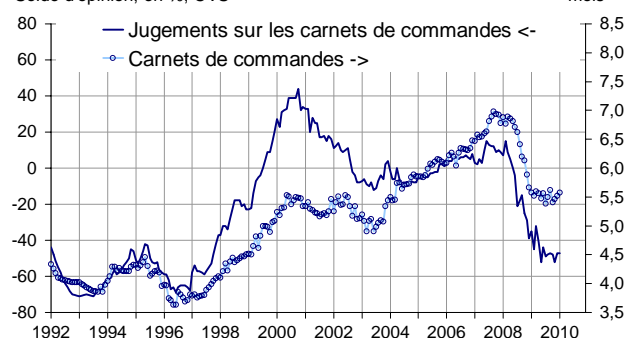
Taux d'utilisation des capacités de production

en %



Carnets de commandes

Solde d'opinion, en %, CVS



Pour en savoir plus :

- Le solde d'opinion correspond à l'écart entre le pourcentage de réponses « en hausse » et le pourcentage de réponses « en baisse ».

- Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées...) sont disponibles sur la page HTML de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=56>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : le 19 02 2010 à 12h00